

MEUBLÉS DE TOURISME

CLASSEMENT



UN ATOUT : LA QUALITÉ

Le classement des locations saisonnières est un atout conséquent pour promouvoir son hébergement et en garantir sa qualité.

Ce classement repose sur une charte qualitative exigeante et permet aux touristes de séjourner dans des conditions d'accueil et de confort reconnues au niveau national.

LES GRANDS PRINCIPES DU CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Le classement est volontaire et valable 5 ans, délivré par la Collectivité de Corse.

La visite d'inspection sera effectuée par l'Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio, organisme agréé pour classer les meublés sur son territoire de compétence.

Cette demande de classement de meublés n'est pas subordonnée à une offre commerciale.

Le classement de 1 à 5 étoiles porte sur 3 catégories de critères :

- Équipement et aménagement
- Services aux clients
- Accessibilité et développement durable

Pour obtenir le classement dans la catégorie demandée, il suffit d'atteindre le nombre de points - obligatoires et à la carte - définis pour la catégorie visée :

- Au moins 95% des points obligatoires de la catégorie de classement visée. Tout point obligatoire perdu, dans la limite des 5% tolérés, devra être compensé par trois fois plus de points à la carte ;
- Et respectivement 5%, 10%, 20%, 30%, 40% des points à la carte pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5 étoiles.

Avant toute demande de classement de meublé, consultez le tableau des critères à satisfaire pour les 5 catégories de 1 à 5 étoiles, fourni avec ce dossier.

La marche à suivre

Le propriétaire du meublé ou son mandataire commande la visite de classement auprès de l'Office de Tourisme de Portivechju par téléphone, mail ou courrier.

Avant la prise de rendez-vous, vous devez remplir et nous retourner les documents suivants :

- Le **bon de commande** de la visite,
- Le **règlement**,
- L'**état descriptif** (un exemplaire par unité d'habitation à classer).
- L'**ancien arrêté de classement**, s'il s'agit d'un reclassement (*document obligatoire*).

À réception du dossier complet, nous fixons ensemble une date de visite sur place. Puis, nous réalisons la visite et remplissons un rapport de contrôle.

Le résultat de la visite est instantané.

L'Office de Tourisme de Portivechju se charge d'expédier le dossier qui parviendra à l'ATC sous forme numérique.

Une fois votre dossier signé, l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) vous fera parvenir votre (vos) arrêté(s) de classement valable(s) 5 ans directement par e-mail, ou à défaut par voie postale.

Nous archivons les dossiers de classement et pouvons, à votre demande, vous le(les) transmettre par e-mail.



TARIFS DES VISITES

VOTÉS PAR DÉLIBÉRATION N°156-17 DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME DE PORTO-VECCHIO EN DATE DU 2 FÉVRIER 2017.

LE COÛT VARIE EN FONCTION DU NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION

Par unité d'habitation :

- 1 à 2 pièces = 250 € + barème kilométrique
- 3 à 4 pièces = 300 € + barème kilométrique
- 5 pièces et + = 350 € + barème kilométrique

Tarifs dégressifs pour plusieurs meublés à classer (même lieu, même propriétaire et même jour de visite) 100 % du prix unitaire pour le 1er meublé (l'unité la plus grande sera prise comme référence), puis 50 % du prix unitaire pour chaque logement suivant.

Barème kilométrique :

- Gratuit sur la commune de Porto-Vecchio
- +20 € pour un trajet de moins de 50km A/R
- +35 € pour un trajet de 51km et + A/R

Les tarifs comprennent la visite et le traitement des dossiers.

La visite de classement se règle obligatoirement à l'avance, et est à joindre au dossier lors de son dépôt à l'Office de Tourisme de Portivechju.

À SAVOIR

AVANTAGE FISCAL À SE FAIRE CLASSER

Pour les loueurs dont le meublé est classé « meublé de tourisme », qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 176 200 €, le revenu imposable est de 29% du chiffre d'affaires (contre 50% pour un meublé non classé avec un revenu inférieur à 72 600 €). Article 50-O du Code Général des Impôts.

RÉCLAMATIONS

À réception de votre arrêté de classement, vous disposez de 15 jours pour porter réclamation par écrit auprès de notre organisme. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis pour une durée de 5 ans.

L'OTI s'engage à apporter une réponse à toute réclamation reçue dans les 15 jours.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

L'OTI de Portivechju s'engage à la confidentialité des données concernant les informations recueillies au cours de la visite hormis celles nécessaires au classement.

DROIT DE PROPRIÉTÉS

L'OTI de Porto-Vecchio s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles ne servent uniquement qu'au traitement de votre dossier de demande de classement en meublé de tourisme. Ces données sont conservées pour un délai de 5 ans (durée du classement).

Vous disposez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en contactant l'OTI de Portivechju.

En cas de classement impossible dû à un manquement de points, la visite est due. Vous avez la possibilité de commander une nouvelle visite une fois les modifications faites (voir tarif). La visite doit s'effectuer obligatoirement en présence du propriétaire ou de son mandataire.

Attention : prévoir 1 heure de visite par unité.

Vos référents techniques

Mlle Tatiana BORNEA

CONTACT : 04 95 70 09 58
classement@destination-sudcorse.com

Pour plus de renseignements

Toutes les informations relatives au classement des hébergements touristiques sont disponibles sur le site d'ATOOUT France.

[HTTPS://WWW.CLASSEMENT.ATOOUT-FRANCE.FR](https://www.classement.atout-france.fr)

L'Agence de Tourisme de la Corse (ATC) inscrit gratuitement tous les meublés à jour de leur classement sur son site grand public www.visit-corsica.com



Pour gagner des points, pensez à quelques gestes éco...

Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie (ampoules basse consommation, double vitrage, isolation des murs, etc...)

2 POINTS

Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie supplémentaire.

2 POINTS

Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau (double chasse, mousseurs, etc...)

2 POINTS

Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau supplémentaire.

2 POINTS

Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte volontaire.

2 POINTS

Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement (charte écotourisme, sensibilisation à la l'économie d'eau).

3 POINTS

Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement.

3 POINTS

... mais pensez aussi :

À LA PROPRETÉ : pas de salissures incrustées, moisissures, traces de calcaire, etc.

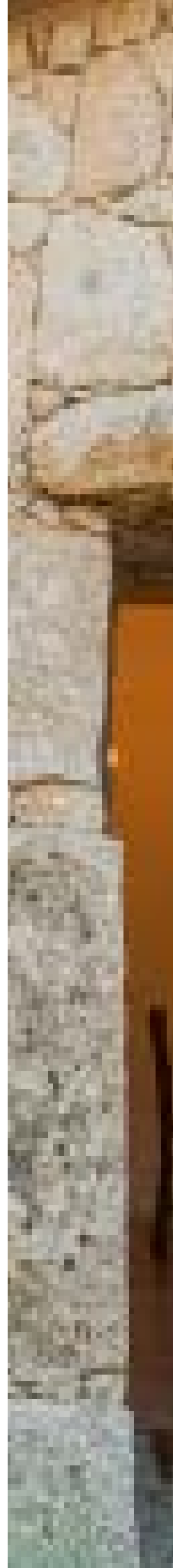
ET AU BON ÉTAT : pas de carreaux cassés, de joints noircis, de mobilier cassé, rouillé, de peintures passées, de faïences ou carreaux cassés, de traces d'humidité, de mobilier usagé et non restauré, etc...

DES TOILETTES ET SALLES D'EAU, DES SOLS, MURS ET PLAFONDS DOIVENT ÊTRE EN BON ÉTAT ET PROPRES.

LA LITERIE, LA CUISINE ET LES ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE ÉGALEMENT EN BON ÉTAT ET PROPRES.

Un maximum de 25 points peut être attribué si toutes les pièces sont dans un état de propreté et d'entretien maximum.

POUR TOUTE VISITE PROGRAMMÉE, MERCI DE NOUS PRÉVENIR EN CAS D'EMPÊCHEMENT





DOCUMENTS ANNEXES À NOUS RETOURNER

DEMANDE DE CLASSEMENT ATTESTATION DE DÉLÉGATION

À retourner à

OTI de Porto-Vecchio - BP 92 - Rue Général Leclerc - 20538 Porto-Vecchio Cedex
Tél. : 04 95 70 09 58 - Fax : 04 95 70 03 72
classement@destination-sudcorse.com

Nom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

.....

Adresse du meublé :

.....

Tel. du propriétaire :

Mail du propriétaire :

Mail du mandataire (le cas échéant) :

Nombre de logements à visiter :

(Vous pouvez nous contacter pour calculer le coût de votre visite) :

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

J'autorise l'OTI de Porto-Vecchio à envoyer directement le dossier de classement de mon meublé à l'Agence de Tourisme de la Corse.

Date :

Signature du propriétaire :

DEMANDE DE CLASSEMENT BON DE COMMANDE

L'Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio, organisme agréé par Afnor afin d'effectuer les visites de contrôle des meublés de Tourisme, pourra effectuer ces visites en vue de l'obtention du classement ministériel de ces hébergements.

- Ce que comprend la prestation : la visite et le traitement des dossiers.
- Marche à suivre pour un classement : consulter le flyer d'information.
- Durée de la visite de contrôle : minimum 1 heure par visite.
- Coût de la prestation : Le coût de la visite varie en fonction du nombre de pièces de l'hébergement :

Par unité d'habitation :

Pour information : nombre de pièces = Salon + nombre de Chambres

- 1 à 2 pièces = 250 € + barème kilométrique
- 3 à 4 pièces = 300 € + barème kilométrique
- 5 pièces et + = 350 € + barème kilométrique

Tarifs dégressifs pour plusieurs meublés à classer (même lieu, même propriétaire et même jour de visite) :

- 100% du prix unitaire pour le 1er meublé (l'unité la plus grande sera prise comme référence)
- 50% du prix unitaire pour chaque logement suivant

Barème kilométrique :

- Gratuit sur la commune de Porto-Vecchio
- +20 € pour un trajet de moins de 50 km aller/retour
- +35 € pour un trajet de 51 km et + aller/retour

Calculez le coût de votre demande de classement :

	Nombre de pièces	Tarifs	Montant
1er meublé	1 à 2 pièces	250 €	
	3 à 4 pièces	300 €	
	5 pièces et plus	350 €	

	Nombre de pièces	Quantité	Tarifs	Montant
Meublés suivants	Nombre de meublés de 1 à 2 pièces		x 125 €	
	Nombre de meublés de 3 à 4 pièces		x 150 €	
	Nombre de meublés de 5 pièces et plus		x 175 €	

Barème kilométrique	
	Total à régler

DEMANDE DE CLASSEMENT ÉTAT DESCRIPTIF & CONDITION DE LOCATION

(1 exemplaire par hébergement)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

S'il s'agit d'un particulier

Civilité : Madame Monsieur

Nom et prénom :

Statut (loueur, mandataire, propriétaire, autre) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tel. 1 : Tel. 2 :

Courriel :

S'il s'agit d'une personne moral

Raison sociale de l'entreprise :

Forme juridique :

Numéro de SIRET : Code APE :

Civilité : Madame Monsieur

Nom et prénom du représentant légal :

Qualité (gérant, directeur, mandataire, autre) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tel. 1 : Tel. 2 :

Courriel :

IDENTIFICATION DU LOGEMENT

Le cas échéant, dénomination commerciale du meublé :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

NATURE DE LA DEMANDE

Classement actuel : Non classé 1* 2* 3* 4* 5*

Classement demandé : 1* 2* 3* 4* 5*

DESCRIPTIF DU LOGEMENT

Superficie totale du logement : m²

Nombre de pièces d'habitation (hors salles d'eau et cuisine) :

Capacité d'accueil maximale du logement :

Construction : neuve récente ancienne (+ de 10 ans)

Type de logement : appartement studio villa autre :

Le logement est-il dans un immeuble collectif ? oui non

Étage : RDC 1er 2ème 3ème 4ème et +

Mise en location : Toute l'année En saison

Accessible aux personnes handicapées à mobilité réduite ? oui non

ÉQUIPEMENT DE LA (DES) CHAMBRE(S) :

Dimension des lits :

.....

Nbre d'oreillers par pers : 1 2 ou +

2 couvertures par lit : oui non

1 couette par lit : oui non

1 table de chevet par pers : oui non

Matelas et taies d'oreillers protégés par des alaises : oui non

TÉLÉPHONIE ET COMMUNICATION

Téléphone intérieur au logement : oui non

Si oui, n° :

Accès internet à haut débit : oui non

TÉLÉVISION ET ÉQUIPEMENT HI-FI

Télévision écran plat : oui non

Accès aux chaînes de la TNT : oui non

Possibilité d'accéder à des chaînes internationales : oui non

Radio : oui non

Enceinte connectée : oui non

Mise à disposition d'un système de lecture vidéo (en ligne, lecteur DVD, etc...)
 oui non

ÉQUIPEMENT POUR LE CONFORT DU CLIENT

Présence d'une table intérieure avec assises correspondant à la capacité d'accueil du logement : oui non

Séjour équipé d'un canapé ou fauteuil avec table basse adapté à la capacité d'accueil du logement : oui non

Existence d'un système de chauffage dans chaque pièce (salles de bains comprises) :
 oui non

Climatisation ou rafraîchissement d'air (au minimum pièce principale et 1 chambre) :
 oui non

Lave-linge : oui non

Si oui, intérieur au logement : oui non

Sèche-linge : oui non

Si oui, intérieur au logement : oui non

Étendage ou séchoir à linge intérieur au logement : oui non

Ustensiles de ménage : oui non
(Seau, serpillière, balais, aspirateur, etc...)

Fer et table à repasser : oui non

ÉQUIPEMENT SALLE(S) D'EAU

Nombre de salle d'eau : 1 2 ou +

Sèche-serviettes électrique : oui non

Sèche cheveux : oui non

WC intérieur au logement : oui non

WC séparé de la salle d'eau : oui non

Produit d'accueil : oui non
(Gel douche, shampoing, savon, etc...)

Produits écologiques : oui non

ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE OU DU COIN CUISINE INTÉRIEUR AU LOGEMENT

Table de cuisson : nombre de foyer : 1 2 3 4 et +

Type de table de cuisson : Vitrocéramique Induction Gaz

Four ou mini-four :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Grille-pain :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Four micro-onde :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Lave-vaisselle :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Cafetière :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Poubelle fermée :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Bouilloire :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Ventilation, VMC :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
			Hotte aspirante :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Autocuiseur, cuit vapeur ou robot de cuisine multifonction :				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2 équipements de petit électroménager supplémentaire :				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Réfrigérateur : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Congélateur / compartiment congélateur : <input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Nombre de couverts non dépareillés :

Attention : référez-vous aux critères n°63 à 67 de la grille de classement afin de vous assurer que vous disposez des quantités suffisantes de vaisselle et matériel de cuisson.

ENVIRONNEMENT ET EXTÉRIEUR

Ascenseur (si appartement en étage) : oui non

Parking voiture :		Terrasse :	
Emplacement à proximité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Balcon + de 3 m ² : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Emplacement privatif : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Terrasse ou jardin privé + de 8 m ² : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Garage ou abri couvert : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Parc ou jardin : <input type="checkbox"/> + de 50 m ² <input type="checkbox"/> + de 200 m ²	

Mobilier de jardin Barbecue ou plancha Piscine Piscine chauffée

Équipement léger de loisirs, détente, ou sport dédié au logement (billard, ping-pong, jeux de société, balançoire, etc.) :

.....

.....

Équipement aménagé de loisirs, détente, ou sport dédié au logement (jacuzzi, terrain de pétanque, salle de sport, tennis, etc.) :

.....

.....

Vue paysagère (mer, montagne, vue dégagée, etc...) : oui non

Accès immédiat à des activités (nature, culture ou sport) (- de 1 km) : oui non

Proche commerces, services et transports publics (- de 1 km) : oui non

SERVICES PROPOSÉS

- | | | | | |
|---|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| Accueil physique sur place : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Présence d'une boîte à clé : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Cadeau de bienvenue à l'arrivée du client : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Livret d'accueil à disposition du client : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Draps proposés systématiquement par le loueur : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Linge de toilette proposé systématiquement par le loueur : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Linge de table : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Lits faits à l'arrivée proposé systématiquement par le loueur : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Matériel pour bébé (siège et lit) à la demande : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Service de ménage proposé systématiquement par le loueur : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Produits d'entretien mis à disposition : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Produits d'entretien respectueux de l'environnement : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Adaptateurs électriques pour prises étrangères : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Animaux de compagnie admis : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Site ou page internet dédiée au logement : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |
| Adresse du site internet ou de la page : | | | | |
| | | | | |
| Information d'accessibilité sur les supports de communication : | <input type="checkbox"/> | oui | <input type="checkbox"/> | non |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mise en œuvre de réductions de consommation d'énergie :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Double-vitrage | <input type="checkbox"/> Isolation des combles et des murs |
| <input type="checkbox"/> Ampoules LED ou basse consommation | <input type="checkbox"/> Contrôle automatique du chauffage |
| <input type="checkbox"/> Panneaux solaires | <input type="checkbox"/> Équipements et appareils économes (Classe A) |
| <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur | |
| <input type="checkbox"/> Éclairage avec détecteur de présence | |

Mise en œuvre de réductions de consommation d'énergie :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> WC à double flux | <input type="checkbox"/> Régulateur de débit |
| <input type="checkbox"/> Mousseurs sur les robinets | <input type="checkbox"/> Récupérateur d'eaux de pluie |
| <input type="checkbox"/> Robinets à double position | <input type="checkbox"/> Toilettes sèches |
| <input type="checkbox"/> Stop-eau sur pommeau de douche | <input type="checkbox"/> Piscine avec phyto-épuration |

Tri sélectif (poubelles ou sacs de tri séparés) : oui non

Composteur : oui non



TABLEAU DE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME (TOUTES CATÉGORIES)

... À consulter

Le tableau de classement liste sous forme de critères, l'ensemble des exigences pour chaque catégorie de classement de 1* à 5*, applicables avec un statut obligatoire (X) ou optionnel (O).

Ce tableau contient **133 critères**, qui sont regroupés en 3 chapitres

- Équipements - Aménagements,
- Services aux clients
- Accessibilité & Développement durable.

Chaque point affecté à chaque critère permet de calculer le nombre de points total à atteindre pour chaque logement selon la catégorie de classement visée.

Pour obtenir le classement en Meublé de Tourisme, il suffit d'atteindre le nombre de points obligatoires & optionnels définis dans la grille de classement pour la catégorie demandée, à savoir :

Et respectivement 5%, 10%, 20%, 30%, 40% des points à la carte applicables pour les catégories 1*, 2*, 3*, 4* et 5*.

Ces informations sont disponibles sur le site internet de **Atout France** : www.atout.france.fr

CRITERES DE CLASSEMENT (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Statut du critère	Points	1*	2*	3*	4*	5*	Précisions
Prérequis									
Un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir une surface minimale de 9m ² lorsque la cuisine est séparée ou d'au moins 12m ² lorsqu'il existe un coin cuisine									
Chapitre 1 : Equipements et aménagements									
1.1. Aménagement général									
Surfaces de l'habitation									
	Surface de base minimum d'un logement composé d'une seule pièce d'habitation pour une ou deux personnes (studio ou TI)			12m ²	14m ²	18m ²	20m ²	26m ²	Tolérance de -10% (uniquement pour les catégories 3*, 4* et 5*)
	Surface moyenne minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du dessus			7m ²	8m ²	9m ²	NA	NA	Surface exigée pour une 1 à 2 personnes (à partir du T2). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces. Ne sont comptées comme pièces d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m ² (uniquement pour les catégories 1*, 2* et 3*).
	Surface minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du dessus			NA	NA	NA	10m ²	12m ²	Surface exigée pour une 1 à 2 personnes (à partir du T2). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces.
	Surface additionnelle de la pièce d'habitation par personne supplémentaire (au-delà des deux premières personnes par pièce d'habitation, dans la limite de 4 personnes de 1* à 4* et dans la limite de 3 personnes en 5*)			3m ²	3m ²	3m ²	3m ²	3m ²	En 1*, 2*, 3*, 4* : Il est toléré un maximum de quatre couchages par pièce d'habitation. En 5* : Il est toléré un maximum de trois couchages par pièce d'habitation.
1	Surface totale minimum (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors salle d'eau et toilettes	X	5	X	X	X	X	X	Ne sont prises en compte que les superficies existantes sous une hauteur de plafond de 1,80m. Une pièce d'habitation doit comporter un ouvrant sur l'extérieur. Pour les catégories 1*, 2* et 3* seulement, et pour les logements T2 et plus, les surfaces habitables requises peuvent être globalisées (réparties différemment par pièce) hors sanitaires dans la limite de 7m ² minimum par pièce.
2	Surface totale majorée	O	1 à 5	O	O	O	O	O	Bonification de 1 point par tranche de 20 % de surface supplémentaire (de 1 à 5 points). Ne sont prises en compte que les superficies existantes sous une hauteur de plafond de 1,80m. Une pièce d'habitation doit comporter un ouvrant sur l'extérieur. Le critère peut être validé indépendamment du précédent.
Equipement électrique de l'habitation									
3	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	X	1	X	X	X	X	X	
4	Tous les éclairages du logement fonctionnent et sont en bon état	X	3	X	X	X	X	X	
Téléphonie et communication									
5	Mise à disposition d'un téléphone privatif à l'intérieur du logement	O ou NA	1	O	O	O	O	O	Téléphone en commun non accepté. Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées), alors le critère est non applicable.
6	Accès internet par un réseau local sans fil (WiFi)	X ou O ou NA	2	O	X	X	X	X	Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées), alors le critère est non applicable.
7	Accès internet filaire avec câble fourni	O ou NA	2	O	O	O	O	O	Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées), alors le critère est non applicable.
Télévision et équipement hi-fi									
8	Télévision à écran plat avec télécommande	X ou O	2	O	X	X	X	X	
9	Accès à des chaînes supplémentaires à l'offre de la TNT	X ou O	2	O	O	O	X	X	
10	Possibilité d'accéder à au moins deux chaînes internationales	X ou O	1	O	O	O	O	X	
11	Radio	X ou O	2	O	X	X	X	X	
12	Encaine connectée	X ou O	1	O	O	O	O	X	
13	Mise à disposition d'un système de lecture de vidéos	X ou O	2	O	O	O	O	X	
Equipements pour le confort du client									
14	Occultation opaque : extérieure ou intérieure dans chaque pièce comportant un couchage principal	X	3	X	X	X	X	X	Ce critère est non applicable en cas d'impossibilité architecturale et/ou impossibilité locale justifiée.
15	Le logement est équipé de double vitrage	X ou O ou NA	3	O	O	O	X	X	Un système de chauffage présent dans toutes les pièces d'habitation y compris la (ou les) salle(s) d'eau. Sauf exception justifiée par le climat (DROM-COM), alors le critère est non applicable.
16	Existence d'un système de chauffage en état de fonctionnement	X ou NA	5	X	X	X	X	X	Sauf Saint Pierre et Miquelon et haute montagne (>1000 mètres d'altitude) alors le critère est non applicable. A vérifier par tout moyen.
17	Existence d'un système de climatisation et / ou de rafraîchissement d'air en état de fonctionnement	X ou O ou NA	3	O	O	O	O	X	

N°	Description	X ou O	3	90 cm			90 cm	90 cm	90 cm	X
				O	X	O				
18	Machine à laver le linge pour les logements de 4 personnes et plus	X ou O								X
19	Sèche-linge électrique pour les logements de 6 personnes et plus	X ou O ou NA	2							X
20	Etenoir ou séchoir à linge à l'intérieur du logement	X	2	X	X	X	X	X	X	X
21	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai à brosse avec serpillière ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent)	X	3	X	X	X	X	X	X	X
22	Fer et table à repasser	X ou O	2	O	O	O	O	O	X	X
Mobilier										
23	Placards ou éléments de rangement dans le logement	X ou NA	3	X	X	X	X	X	NA	NA
24	Placards ou éléments de rangement dans chaque pièce d'habitation	X ou O	3	O	X	X	X	X	X	X
25	Présence d'une table et d'assises correspondant à la capacité d'accueil du logement	X	4	X	X	X	X	X	X	X
26	Présence d'un canapé ou fauteuil(s) adapté(s) à la capacité d'accueil	X ou NA	3	X	X	X	X	X	X	X
27	Présence d'une table basse	X ou NA	1	X	X	X	X	X	X	X
1.2. Aménagement des chambres										
Lit(ère)										
				80 cm	90 cm	90 cm	90 cm	90 cm	90 cm	90 cm
				190 cm	190 cm	190 cm	190 cm	200 cm	200 cm	200 cm
				140 cm	140 cm	140 cm	140 cm	160 cm	160 cm	160 cm
				190 cm	190 cm	190 cm	200 cm	200 cm	200 cm	200 cm
28	Respect des dimensions du (ou des) lit(s)	X	4	X	X	X	X	X	X	X
29	Matelas haute densité et / ou avec une épaisseur de qualité	O	2	O	O	O	O	O	O	O
30	Présence d'oreiller(s) en quantité suffisante	X	2	X	X	X	X	X	X	X
31	Deux couvertures ou une couette par lit - couette obligatoire pour les catégories 3*, 4* et 5*	X	2	X	X	X	X	X	X	X
32	Matelas et oreillers protégés par des alaises ou des housses amovibles	X	2	X	X	X	X	X	X	X
Equipements et mobiliers (dont électriques)										
33	Eclairage en-tête de lit par personne avec interrupteur individuel	X	2	X	X	X	X	X	X	X
34	Interrupteur ou système de commande de l'éclairage central près du lit	X ou O	2	O	O	O	O	O	O	O
35	Présence d'une prise de courant libre située près du lit	O	1	O	O	O	O	O	O	O
36	Présence d'une table de chevet par personne	X ou O	2	O	O	O	O	O	X	X
1.3. Equipements et aménagement des sanitaires										
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à (inclus) :										
37	Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement	X	2	X	X	X	X	X	X	X
38	Une salle d'eau privative avec accès indépendant dans un espace intérieur au logement	X	3	X	X	X	X	X	X	X
39	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche et / ou une baignoire (équipée d'une douche) avec pare-douche ; une baignoire et une douche	X ou NA	3	X	X	X	X	NA	NA	NA
40	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche (dimensions supérieures au standard) et / ou une baignoire (équipée d'une douche) avec pare-douche (dimensions supérieures au standard) ; une baignoire et une douche	X ou O	2	O	O	O	O	X	X	X
41	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement	X ou NA	2	X	X	X	X	X	X	NA
42	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement indépendant de la salle d'eau	X ou O	2	O	O	O	O	O	O	X

Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements à partir de X personnes :		7 pers. 7 pers. 7 pers. 7 pers. 5 pers.				
		X ou NA	X	X	X	X
43	Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	X ou NA	X	X	X	X
44	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche et / ou une baignoire (équipée d'une douche) avec pare-douche ; une baignoire et une douche	X ou NA	X	X	X	X
45	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement	X ou NA	X	X	X	X
Equipements salle(s) d'eau						
46	Deux points lumineux dont un sur le lavabo	X ou O	2	O	X	X
47	Présence de produits d'accueil	X ou O	3	O	X	X
48	Une prise de courant libre à proximité du miroir	X ou O	2	O	X	X
49	Patère(s) ou porte-serviettes	X	1	X	X	X
50	Sèche-serviettes électrique	X ou O	2	O	O	X
51	Miroir de salle de bain	X	2	X	X	X
52	Miroir en pied	X ou O	2	O	X	X
53	Tablette sous miroir, plan vasque ou étagère proche du miroir	X	2	X	X	X
54	Espace(s) de rangement supplémentair(s)	X ou O	2	O	X	X
55	Sèche-cheveux électrique en nombre suffisant	X ou O	1	O	O	X
1.4. Equipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine						
Bac(s) à laver						
56	Evier avec robinet mélangeur ou mitigeur	X	3	X	X	X
Appareils de cuisson						
Table de cuisson pour logement jusqu'à 4 personnes (inclus)						
			2 foyers	2 foyers	4 foyers	4 foyers
Table de cuisson pour logement à partir de 5 personnes						
			4 foyers	4 foyers	4 foyers	4 foyers
57	Nombre de foyers respectés	X	3	X	X	X
58	Plaque vitrocéramique, à induction ou à gaz	O	2	O	O	O
59	Four ou mini-four	X	3	X	X	X
60	Four à micro-ondes	X ou O	2	O	X	X
61	Ventilation ou ventilation mécanique contrôlée	X	4	X	X	X
62	Hotte aspirante	O	2	O	O	O
Vaisselle et matériels de cuisson						
Quantité de vaisselle de table non déparillée minimum par personne :						
63	- 2 verres à eau, 1 verre à vin, 2 assiettes plates, 2 assiettes creuses, 2 assiettes à dessert, 2 grandes cuillères, 2 petites cuillères, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 bols, 2 tasses ou mugs	X	3	X	X	X
64	Vaisselle supplémentaire : 1 coupe à champagne, 1 verre à apéritif par personne	X ou O	1	O	O	X
65	Equipement minimum pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 2 casseroles, 1 poêle, 1 fait-tout, 1 tire-bouchon, 1 décapsuleur, 1 paire de ciseaux, 1 planche à découper, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 moule à tarte et/ou moule à gâteau, 1 ouvre-boîte, 1 économie, 1 dessous de plat, 1 verre doseur, 1 louche, 1 écumoire, 1 spatule, 1 fouet	X	3	X	X	X
66	Au moins deux équipements de petit-électroménager	X ou O	2	O	X	X
67	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou robot de cuisine multifonctions	O	3	O	O	O

Autres matériels										
68	Cafetière	X	2	X	X	X	X	X	X	
69	Machine à espresso	X ou O	2	O	O	O	O	O	O	
70	Bouilloire	X ou O	1	O	X	X	X	X	X	
71	Grille-pain	X ou O	1	O	O	X	X	X	X	
72	Lave-vaisselle pour les logements à partir de 2 personnes	X ou O	2	O	O	O	O	O	O	
73	Lave-vaisselle de 6 couverts ou plus pour les logements à partir de 4 personnes	X ou O	2	O	X	X	X	X	X	
74	Réfrigérateur avec compartiment conserveur	X	4	X	X	X	X	X	X	
75	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	X ou O	2	O	O	O	X	X	X	110 litres pour deux personnes, 10 litres en plus par occupant supplémentaire.
76	Poubelle fermée avec couvercle	X	1	X	X	X	X	X	X	
1.5. Environnement et extérieurs										
Ascenseurs										
77	Pour accéder au 4ème étage à partir du rez-de-chaussée	X ou NA	4	X	X	NA	NA	NA	NA	Sauf contrainte locale ou architecturale. Si le logement est situé en rez-de-chaussée, alors lorsque le critère est obligatoire il devient non applicable. Si le logement est situé entre le 1er et 3ème étage, alors lorsque le critère est obligatoire il devient optionnel.
78	Pour accéder au 3ème étage à partir du rez-de-chaussée	X ou O ou NA	4	O	O	X	X	X	X	Sauf contrainte locale ou architecturale. Pour les catégories 1* et 2*, les points se cumulent avec ceux du critère précédent. Si le logement est situé en rez-de-chaussée, alors lorsque le critère est obligatoire il devient non applicable. Si le logement est situé entre le 1er et 2ème étage, alors lorsque le critère est obligatoire il devient optionnel.
Parking voiture										
79	Emplacement(s) à proximité	X ou NA	4	X	X	X	X	X	X	En cas de contrainte locale le critère est non applicable.
80	Emplacement(s) privatifs	X ou O ou NA	3	O	O	X	X	X	X	En cas de contrainte locale le critère est non applicable.
81	Garage ou abri couvert privatif	O	2	O	O	O	O	O	O	
Balcon, loggia, terrasse, jardin										
82	Logement avec balcon, loggia ou veranda (3m ² minimum)	O	2	O	O	O	O	O	O	
83	Logement avec terrasse ou jardin privé (8m ² minimum)	O	3	O	O	O	O	O	O	Cour intérieure aménagée tolérée.
84	Logement avec parc ou jardin (50m ² minimum)	O	4	O	O	O	O	O	O	200m ² minimum quand il est commun à d'autres logements
85	Présence de mobilier de jardin privatif propre et en bon état	O	2	O	O	O	O	O	O	
86	Mise à disposition d'une planche extérieure et/ou d'un barbecue extérieur	O	2	O	O	O	O	O	O	
Équipements de loisirs, détente, sports, attachés au logement										
87	Un équipement léger de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	X ou O	2	O	O	O	X	X	X	Accès gratuit en propriété pleine ou copropriété.
88	Un équipement aménagé de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	O	2	O	O	O	O	O	O	Accès gratuit en propriété pleine ou copropriété.
89	Piscine extérieure ou intérieure	O	2	O	O	O	O	O	O	Accès gratuit en propriété pleine ou copropriété.
90	Piscine extérieure ou intérieure chauffée	O	2	O	O	O	O	O	O	Accès gratuit en propriété pleine ou copropriété.
91	Existence de rangement(s) pour équipement sportif	O ou NA	1	O	O	O	O	O	O	Accès gratuit en propriété pleine ou copropriété. NA si localisation non adaptée.
Environnement										
92	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine)	O	2	O	O	O	O	O	O	
93	Logement avec accès immédiat à un environnement offrant la possibilité de faire des activités : nature, culture et sport	O	3	O	O	O	O	O	O	Accès situé à 1km maximum.
94	Logement avec accès immédiat aux commerces, services et transports en commun	O	3	O	O	O	O	O	O	Accès situé à 1km maximum.
1.6. État et propreté des installations et des équipements										
95	Les sanitaires (toilette(s) et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	X ONC	5	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	Le sol, le plafond, la paroi de douche (ou rideau de douche) et les murs sont propres et en bon état (absence de moisissures, saletés, traces de calcaire, cheveux...). Absence de carrelage cassé et de revêtement abîmé.
96	Les sols murs et plafonds sont propres et en bon état	X ONC	5	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	Absence de saletés sur les murs, de peintures écaillées, de papier peint abîmé et déchiré, de carrelage cassé, de moquette tachée, de traces de moisissures...
97	Le mobilier est propre et en bon état	X ONC	5	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	Absence de mobiliers cassés, déboîtés et sales.
98	La literie est propre et en bon état	X ONC	5	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	Ensemble constitué par matelas et sommier. Absence de tâches, de trous, de décoloration.
99	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	X ONC	5	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	X ONC	Absence d'équipements cassés, déboîtés et sales. Absence de saletés sur les murs, de peintures écaillées, de carrelage cassé, de traces de moisissures...

Chapitre 2 : Services aux clients									
2.1. Qualité et fiabilité de l'information client									
100	Mise à disposition de brochures d'informations locales et touristiques en français et dans au moins une langue étrangère	X	3	X	X	X	X	X	X
101	Mise à disposition d'un livret d'accueil	X ou O	2	O	O	X	X	X	X
2.2. Les services proposés									
102	Accueil sur place par le propriétaire ou son représentant	X ou O	3	O	X	X	X	X	X
103	Cadeau de bienvenue à l'arrivée du client	X ou O	2	O	O	O	X	X	X
104	Existence d'une boîte à clé ou système équivalent	O	2	O	O	O	O	O	O
105	Drapes de lit proposés systématiquement par le loueur	X	2	X	X	X	X	X	X
106	Linge de toilette proposé systématiquement par le loueur	X	2	X	X	X	X	X	X
107	Linge de table	X ou O	2	O	O	X	X	X	X
108	Lits faits à l'arrivée proposés systématiquement par le loueur	X ou O	2	O	O	O	X	X	X
109	Matériel pour bébé à la demande	X ou O	2	O	O	X	X	X	X
110	Service de ménage proposé systématiquement	X ou O	2	O	X	X	X	X	X
111	Présence de produits d'entretien	X	2	X	X	X	X	X	X
112	Adaptateurs électriques	X ou O	2	O	O	O	X	X	X
113	Existence d'un site internet ou d'une page internet dédiée au logement	X ou O	2	O	O	O	O	X	X
114	Existence d'un site internet ou d'une page internet dédiée au logement en une langue étrangère	X ou O	1	O	O	O	O	X	X
115	Animaux de compagnie admis	O	2	O	O	O	O	O	O
Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable									
3.1. Accessibilité									
Information, sensibilisation									
116	Informations concernant l'accessibilité sur les supports d'information	X	2	X	X	X	X	X	X
Autres services									
117	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et de couleurs contrastées	O	2	O	O	O	O	O	O
118	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	O	2	O	O	O	O	O	O
119	Présence de WC avec barre d'appui	O	2	O	O	O	O	O	O
120	Largeur de toutes les portes adaptées	O	2	O	O	O	O	O	O
121	Document accessible mis à disposition	X	1	X	X	X	X	X	X
122	Obtention du label Tourisme et Handicap	O	3	O	O	O	O	O	O
3.2. Développement durable									
123	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie	X	3	X	X	X	X	X	X
124	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie supplémentaire	O	1	O	O	O	O	O	O
125	Borne de recharge pour les véhicules électriques	O	2	O	O	O	O	O	O
126	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau	X	3	X	X	X	X	X	X
127	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau supplémentaire	O	1	O	O	O	O	O	O
128	Existence d'un système de tri des déchets dégalé au logement	X ou NA	1	X	X	X	X	X	X
129	Existence d'un composteur	O	1	O	O	O	O	O	O
130	Sensibilisation des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	X	2	X	X	X	X	X	X
131	Présence de produits d'accueil écologiques dans la salle de bains	O	2	O	O	O	O	O	O
132	Mise à disposition d'au moins deux produits d'entretien respectueux de l'environnement	X	1	X	X	X	X	X	X
133	Obtention d'un label environnemental	O	3	O	O	O	O	O	O

Critères obligatoires	X
Critères "à la carte"	O
Critères "non applicables"	NA
Critères "obligatoires non compensables"	X ONC

Les labels autorisés pour valider le critère sont les labels recommandés par l'ADEME.



OT PORTIVECHJU

04 95 70 09 58

Rue du Maréchal Leclerc

20137 Porto-Vecchio

accueil@destination-sudcorse.com

www.ot-portovecchio.com